

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

Les ANNONCES
rentent de gré à gré.



ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ETRANGER

Un an... 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

Dans son audience de samedi dernier, cinq juin, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par M. Labaume, gérant du journal la *Marionnette*, contre l'arrêt de la Cour Impériale de Lyon, du onze décembre dernier, qui l'a condamné à *six mois de prison et trois mille francs d'amende*, pour diffamation, tant envers la mémoire de feu Vaisse, en son vivant sénateur, préfet du Rhône, grand-croix de la Légion-d'Honneur et seizième d'agent-de-change, — qu'envers les héritiers ou légataires du susdit.

Les principaux moyens de cassation proposés par M. Labaume étaient :

1° Que l'héritier ou le légataire n'est pas recevable à poursuivre une diffamation envers la mémoire de son auteur, — parce que la loi de 1819 n'a pas prévu ce cas et qu'en matière criminelle *tout étant de droit étroit*, nul ne peut suppléer au silence de la loi.

2° Que l'action de l'héritier ou légataire est surtout irrecevable, alors que la diffamation résulte d'une imputation dirigée contre le défunt à raison de ses *fonctions publiques*.

3° Que dans tous les cas la diffamation alléguée envers feu Vaisse, ne pouvait constituer un délit de diffamation à l'égard de ses héritiers ou légataires, par la raison que M. Labaume ne les *connaissant même pas de nom*, n'avait pu avoir l'intention coupable de nuire à leur considération, intention sans laquelle le délit de diffamation ne peut exister.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PORTRAITS POLITIQUES

Dialogues politiques.

M. Forcade de la Roquette. — Dites-moi, collègue, comment trouvez-vous que je vous ai mené ces petites élections ?

M. Rouher. — Heu, heu !

M. Forcade de la Roquette. — Vraiment vous êtes difficile, car il me semble avoir passablement manœuvré ; et dans la disposition d'esprit où vous m'avez laissé le pays, — après le Mexique, après Sadowa, après la loi militaire, après l'affaire Baudin, après le budget, après les finances de la ville de Paris, — il était, je crois, difficile de mieux faire.

M. Rouher. — Hé ! tout doux, — ne vous fâchez point, collègue, je n'entends pas vous faire des reproches ; je reconnais, au contraire, que vous avez déployé une activité et un zèle digne d'éloges.

M. Forcade de la Roquette. — A la bonne heure, sur ce ton là.

M. Rouher. — Sans doute, vous avez fait assez habilement manœuvrer votre armée de fon-

Abandonnant une jurisprudence moins restrictive fixée par un arrêt des chambres réunies en date du 1^{er} mai 1867 d'où se dégagent les principes suivants :

En admettant que les immunités de l'histoire doivent faire décider autrement en ce qui concerne la mémoire des individus qui ont appartenu à la vie publique, — le droit de plainte ne saurait être refusé aux héritiers d'un individu qui a toujours vécu en simple particulier, pour poursuivre des imputations diffamatoires ayant trait à la *vie privée* de leur auteur.

La Cour de Cassation a rejeté complètement les trois moyens proposés.

Ainsi voilà qui est bien entendu et bien jugé en dernier ressort.

La mémoire d'un homme est inattaquable *même au point de vue des actes de sa vie publique*, et toute appréciation critique peut être l'objet d'un procès en diffamation, de la part des héritiers ou des légataires du défunt *qui ont le droit de se prétendre eux-mêmes diffamés dans la personne de leur parent*.

Le délit se multiplie donc *en dehors* de la volonté de l'auteur qui par le *fait seul* de la mort de l'individu contre lequel est dirigé son allégation, se trouve avoir diffamé des gens qu'il ne *connaissait même pas de nom*.

Nous ne pouvons que regretter profondément cette jurisprudence qui, si elle était requise et appliquée dans toute sa rigueur, aurait pour résultat de rayer le mot — *Histoire* — de la langue française et d'amener sur les bancs de la police correctionnelle les Michelet et les Louis Blanc.

tionnaires, — vos préfets et vos sous-préfets surtout — la jeunesse à ses ardeurs, — n'y allaient pas de main morte ; maires, pompiers, gardes-champêtres, tout cela a marché comme un seul homme ; — Vous n'avez point négligé la question des petits cadeaux qui entretiennent la majorité ; il est tombé sur la France une averse de clochers, de ponts et de projets de chemins de fer ; là où la position n'était pas attaquant de front, vous avez, non sans habileté, essayé de la tourner avec quelques conservateurs libéraux indépendants ; — en un mot, je ne conteste point que vous n'ayez fait votre possible ; seulement à quoi bon se boucher les yeux, — le résultat n'est pas excessivement brillant. D'abord Paris est rasé pour nous.

M. Forcade de la Roquette. — Franchement, vous n'y comptiez pas, — et depuis longtemps vous avez dû faire votre deuil de la capitale. — Ce n'est pas que je n'aie usé de tous les moyens pour pousser le chocolatier Devinck contre ce petit bonhomme de Thiers qui vous agace tant.

M. Rouher (mélancoliquement). — Ah oui !

M. Forcade de la Roquette. — Mais là où il n'y a rien, — l'Empereur perd ses voix.

M. Rouher. — Hélas ! ce dernier ballottage surtout me rend songeur ; trente-quatre sur cinquante-neuf, nous voilà dis ancés de cinq longueurs.

M. Forcade de la Roquette. — Ah ! dame, on ne se bat jamais sans laisser des morts sur le terrain, mais convenez pourtant que si nous avons

BONIMENT



Enfin c'est fini, cette fois rien ne balotte plus !

Ce serait le cas aujourd'hui d'ébaucher une *Orientale* dans le genre des *Fantômes* de Victor Hugo.

Hélas ! que j'en ai vu des candidats par terre, C'est le destin, il faut une proie au trépas. Il faut que le scrutin ait sa rigueur amère, Il faut qu'il se présente au vote populaire Bien des gens qu'on ne nomme pas.

Oui, c'est le sort, après le bonheur la déveine ; Le lundi soir, après le dimanche matin ; Dans les bureaux de vote en foule on se démène, Mais qu'on en voit sortir de dépit l'âme pleine Au dépouillement du scrutin...

Le deuxième tour de scrutin est, à notre goût, plus particulièrement intéressant que le premier, parce que la lutte y atteint l'apogée de son ardeur et de son acharnement.

Il ne s'agit plus d'une moitié ou d'un quart d'électeurs, là toute majorité est bonne ; — pour un vote, Martin peut perdre son mandat.

Semblables à ces athlètes de Rossignol-Rollin qui après avoir vainement tenté de se faire toucher les deux épaules, se reprennent corps à corps avec une nouvelle vigueur, les deux ballottés qui déjà ont mesuré leurs forces s'élancent dans l'arène plus ardents que jamais, décidés à vaincre ou mourir.

C'est le combat à outrance, — il faut qu'il ne reste plus qu'un vainqueur !

perdu du monde, — nous avons fait éprouver à l'ennemi des pertes cruelles.

M. Rouher. — Je ne dis pas, je ne dis pas.

M. Forcade de la Roquette. — Glais-Bizpin mordant la poussière, Pouyer-Quertier, Girôt. Pouzol laissés sur la place.

M. Rouher. — Mais aussi combien de nouvelles recrues qui vont me donner de la tablature : Ferry, Bancel, Gambetta...

M. Forcade de la Roquette. — Vous oubliez Raspail.

M. Rouher. — Raspail ! Ah ! oui, collègue, parlez-moi de cet homme. — Ce nom seul met du baume sur mes blessures. — Raspail, que bénissent les Lyonnais qui l'ont envoyé à la Chambre ! — Pourvu qu'il ne meure pas ; — il est d'une bonne santé, dit-on, malgré ses soixante-quinze ans ; — collègue, collègue, conservez-moi Raspail !

M. Forcade de la Roquette (riant). — Ah ! ah ! il vous va celui-là.

M. Rouher. — S'il me va ! dites donc qu'il me botte, dites donc qu'il me chausse, dites donc qu'il... Tenez, je ne trouve pas d'expression suffisamment énergique pour rendre ma pensée ! — Raspail à la Chambre ! ah ! le ciel me devait cette consolation pour tous les discours de Picard, de Jules Favre et de Thiers qu'il m'a fallu avaler. — Raspail ! quelle belle, quelle magnifique, quelle sublime tête de Turc ! quel usage de pauvre elle va me faire, de quelle force je vais taper dessus ! Tous

Hardi Richoux, tiens bon Faouet !

Là comme à l'Alcazar la lutte à ses règles, on ne doit pas prendre au-dessous de la ceinture, mais, hélas ! combien de coups déloyaux, combien de crocs en jambe donnés en cachette. Ah ! nous verrons de curieuses histoires à la vérification des pouvoirs.

Pour le moment, dans ce dernier steeple-chasse où étaient engagés *Opposition* contre *Gouvernement*, *Opposition* est arrivée première battant *Gouvernement* de plusieurs longueurs de votes.

Trente-quatre opposants ou indépendants contre vingt-cinq officiels !

Ceci prouve, Messieurs, que l'on n'est pas content.

Hélas ! non, Messieurs du gouvernement, vous cherchiez en vain à vous le dissimuler, à fermer les yeux et à vous boucher les oreilles : ON N'EST PAS CONTENT.

Pourquoi ? Hé mon Dieu vous le savez bien et cela devient du rabâchage de vous le dire ; — Trop de soldats, trop de milliards, trop de gros fonctionnaires.

Trop de gros fonctionnaires, trop de milliards, trop de soldats.

Pendant des années et des années vous avez dit au Peuple français : Mon bon ami sois tranquille, tes affaires marchent comme sur des roulettes ; nous te faisons vivre dans une paix profonde, tes finances sont administrées avec un ordre et une économie qu'envierait un fourmi, tes employés sont d'un dé-intéressement à exciter la jalousie de Cincinnatus, et tu as tant de liberté qu'un peu plus tu ne saurais qu'en faire.

Peuple français, tu peux te vanter d'être un heureux gaillard !

les coups j'amène le cinq cents ! Tenez, il me semble que j'y suis déjà.

Et qu'on ne vienne pas dire, Messieurs, que les passions subversives sont éteintes, que les vieux partis sont morts... Non, non, ils se réveillent, plus ardents, plus implacables que jamais. — Oui, Messieurs, le socialisme et le communisme relèvent la tête, nous assistons à la résurrection de tous les systèmes dangereux qui n'ont d'autre but que le bouleversement de la société ; et je n'en veux pour preuve que la présence dans cette enceinte du citoyen Raspail ; du citoyen Raspail, dont le nom seul constitue le drapeau du socialisme menaçant, du citoyen Raspail, le fauteur de l'émence, l'homme du quinze mai qui guidait la populace dans l'invasion de l'Assemblée nationale... Ah ! encore une fois, ne dites pas que nous pouvons désarmer, ne dites pas que l'Empereur peut retirer sa main vigilante et ferme, *cette main* qui une fois déjà a sauvé la société et la sauverait encore s'il le fallait ! car le danger est là, il est à nos portes, il est au milieu de nous !

Hein ! comment trouvez-vous ça !

M. Forcade de la Roquette. — D'autant plus joli, que Raspail est inoffensif.

M. Rouher. — A qui le dites-vous. — Comme l'enfant qui vient de naître, parbleu !

Allons, il y a encore de beaux jours pour les rigolades politiques.

L. DECLAIR.

Oui, vous avez dit cela sur tous les tons, sur toutes les gammes, par toutes les voix de vos orateurs, par toutes les colonnes de vos journaux, — poursuivant et faisant condamner à l'amende et à la prison les journalistes qui ne trouvaient ni votre tranquillité si admirable, ni votre budget si mince, ni vos fonctionnaires si Cincinnatus!

Et le Peuple français qui est la pâte des peuples, vous croyant sur parole, s'est endormi sur les deux oreilles avec un petit ron-ron de satisfaction.

Puis, tout d'un coup, il s'est réveillé, et au milieu de cette paix tant vantée il a vu douze cent mille hommes d'armes, et avec ces finances merveilleusement administrées, il a trouvé deux milliards quatre cents millions d'impôts sans compter la dette flottante, et quelle flotte! et parmi ces fonctionnaires ne vivant que de sacrifices, il a rencontré des gens émergeant de deux à trois cent mille francs d'appointements pour ne pas faire grand chose de bon.

Alors bon petit peuple s'est fâché, a mis son bonnet de travers et vous a envoyé d'abord une demi-douzaine d'irréconciliables, disposés à vous avaler tout crus, ensuite, ce qui est plus sérieux, une certaine quantité de représentants bien décidés à mettre le nez dans vos comptes, à vérifier toutes les additions, et à discuter la signification véritable des mots : Paix profonde, Economie, Désintéressement et Liberté.

Voilà ce qui s'est passé, et dans ces circonstances vous n'avez, Messieurs du gouvernement, qu'à vous conformer au désir du suffrage universel qui est votre maître à tous, — à reconnaître franchement vos erreurs, à réduire le nombre des millions et des militaire, à rogner ces appointements qui font rêver les pauvres gens au communisme, et à ouvrir la cage de ce bel oiseau bleu qu'on appelle la Liberté.

Quant aux conseillers peureux et tétus qui pensent que tout est bien, qu'il n'y a rien à changer, que l'édifice a sa corniche, et qu'il faudrait plutôt reculer qu'avancer, — ceux-là, ô Gouvernement, ressemblent aux médecins qui couperaient la tête pour guérir une migraine; et le mieux est de les renvoyer dans leur famille incontinent et sans ballottage.

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



— M. Jules Favre a été nommé à Paris. La capitale a prouvé qu'elle avait plus de bon sens que Lyon.

Par contre, l'élection de M. Garnier-Pagès nous enlève tout espoir de nous débarrasser du citoyen Raspail.

— Le gouverneur du Crédit foncier, M. Frémy s'est vu éconduire par le suffrage universel. Ça lui apprendra à faire de petites affaires avec M. Haussmann.

Débarrassé des soucis de son élection, Frémy pensera-t-il à rembourser les 17 petits millions perçus en commissions illégales dans les emprunts de la ville de Paris?

— On croit que l'Impératrice n'ira pas à l'inauguration de l'isthme de Suez, parce qu'elle y serait seule de tête couronnée. Autant d'économisé pour la liste civile.

— Les gardes nationaux de Bercy, à la suite d'une maladie de l'Administration, ont refusé et refusent de faire leur service.

Encore une affaire désagréable pour le Gouvernement. Bah! une de plus, une de moins... quand on en a l'habitude!

— En nommant un candidat de l'opposition, les habitants de la Haute-Savoie ont prouvé qu'ils n'étaient pas fâchés de se débarrasser

des candidats officiels et d'y voir plus clair dans leurs affaires.

— Le Corps-Législatif est convoqué pour le 28 juin. — Programme : la vérification des pouvoirs.

MM. les préfets, sous-préfets, maires et gardes-champêtres vont entrer en scène. Nous allons rire un peu.

MAUVAISES NOUVELLES



— M. Pouyer-Quertier n'a pas été réélu. Il avait pourtant été passablement désagréable à M. Rouher.

Qui donc maintenant tombera mieux que lui les Pereire et autres tripoteurs?

— On dit que M. Baroche a l'intention de se montrer rigoureux envers la presse et à ne rien passer aux journaux.

Le fait est que nous vivions sous un régime si doux, si doux!... que l'émancipation de Toulouse, par exemple en est à son douzième procès en dix mois.

— A la suite de quelques cris poussés par la foule à Paris, la police a joué des poings et du casse-tête. Le suffrage universel ayant parlé, les policiers se sont chargés des gestes.

M. le Préfet de police doit pourtant connaître le proverbe : Jeu de mains, jeux de vilains.

— Les Gardes-mobiles de la Seine convoqués, vont commencer leurs manœuvres et viennent de recevoir leurs effets d'habillements. Les voilà dans de beaux draps.

— M. Darimon vient d'être nommé consul quelque part avec 22,000 francs d'appointements.

Voilà ce que c'est de porter ses culottes aux Tuileries.

FAUSSES NOUVELLES



— L'irréconciliable Raspail a tellement rauni à la suite de son élection qu'on lui cherche de tous côtés une nourrice. Il a déclaré ne vouloir sucer que les bons principes de 89.

— Nous sommes autorisés à démentir le bruit qui n'a jamais couru que le vice-roi d'Egypte vienne en France seulement pour demander du citoyen Raspail une mèche de ses cheveux.

— Dans les cercles mal informés, on assure que si les irréconciliables ont l'intention de provoquer l'émeute, c'est qu'on les traite comme des chiens.

— On prétend que M. Rouher, comptant sur l'élection de M. Devink, en apprenant celle de M. Thiers, s'est écrié : fallait-il encore que celui-là Gambetta le gouvernement.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



La grève des peintres-plâtriers a pris fin à la suite d'un accord avec les patrons, ceux-ci ayant à peu près consenti aux demandes des ouvriers. La journée sera de dix heures au prix de 45 centimes l'heure jusqu'au 31 décembre, et de 50 centimes après cette époque.

Donc, les pinceaux, les truelles, la colle ont recommencé de manœuvrer.

Par contre, depuis mercredi les ouvriers carrossiers ont, dit-on, cessé leurs travaux. Arrivant juste au moment des courses, au moment où des commandes importantes devaient se livrer, cette grève ne laisse pas que d'embarrasser singulièrement les carrossiers.

Espérons qu'on s'entendra promptement, car autrement comment seraient la petite Machin ou la grande Chose qui comptent exhiber au Grand Camp leurs mufles décriés puis réhaussés par l'éclat de leurs toilettes et la fraîcheur de leurs équipages.

Il est à remarquer que les grèves, comme les petits pois et les brioches du gouvernement, ont leurs saisons.

Quand le gouvernement se décide à commettre quelque faute, il joue toujours la série, et chaque jour amène sa petite boulette, témoin les maladresses du ministre Pinard, — suivies de quelque répit; les poursuites des réunions publiques, — accompagnées d'un peu de calme; maintenant les élections qui nous réservent probablement de nouvelles surprises.

Il en est de même des grèves. Pendant plusieurs mois rien ne bouge, mais dès qu'un corps d'état a donné le branle, tous s'en mêlent. Les fondeurs ont fini, les plâtriers commencent, puis les marbriers, puis les carrossiers, puis..., nous verrons la semaine prochaine.

Qu'il est fâcheux que ces exemples n'atteignent pas les fonctionnaires du gouvernement! Voyez-vous les Français assister d'un œil sec à la grève des sénateurs, des conseillers d'Etat, des préfets, des procureurs impériaux.

Si seulement M. Rouher voulait donner le branle! Mais il ne voudra jamais; — nous serions trop vite d'accord avec lui.

Faut-il parler de l'honneur que les électeurs de la troisième circonscription de l'Isère viennent de faire à notre ville en prenant chez nous leur député, M. Baboin? Honneur dont cet élu est tellement reconnaissant qu'il intente un procès en diffamation à l'Impartial Dauphinois et à la Décentralisation, demandant à chacun de ces journaux la bagatelle de... cinquante mille francs!

On voit que M. Baboin parle d'or; mais s'il s'imaginer que les journaux ont des cinquante mille francs à dépenser pour ses menus plaisirs, il se trompe. La presse rapporte moins que les tulles de soie et les papeteries, et c'est mal débiter dans la vie publique que de commencer par appeler les rigueurs de la justice pour des vivacités de polémique excusables en temps électoral.

Ces Espagnols sont inouïs! Les voilà qui font fabriquer des plumes en or et ivoire pour signer la constitution qu'ils viennent de s'octroyer, et par laquelle ils ont adopté la forme monarchique. Mais comme les rois sont rares sur la place, que l'article manque, malgré le prix que nos frères trans pyrénéens sont décidés à y mettre; ils ont imaginé de s'offrir un régent pour rire en attendant un souverain pour de bon.

Dans cette comédie révolutionnaire, ce rôle de régent échoit à l'illustre maréchal Serrano, lequel tout tous ses grades, ses honneurs, sa quinquillerie, à l'intrigue et à la faveur d'Isabelle.

Voici ce que je lis dans un journal à propos de cet homme d'état de carton :

« Les services qu'il a rendus à la cause de la liberté, son dévouement, son respect inaltérable envers la volonté nationale, et la modestie même dont il a fait preuve au milieu des grandeurs, le désignent pour ce poste élevé.

« Il a fallu vaincre cette modestie dont nous parlons pour lui faire accepter le titre d'Altesse qui sera attaché à ses hautes fonctions, et à l'heure qu'il est, on pèse sur son esprit désintéressé pour le convaincre de la nécessité d'attacher à son nouveau titre une liste civile qui lui permettra de tenir son rang. »

La modestie, le désintéressement de M. Serrano, l'ex-joli colonel, le prédécesseur de M. Marfori, quelle dérision amère!

Allons, décidément, les Espagnols sont bien dignes d'avoir un roi, même deux, ils sont assez bêtes pour cela.

Ceci est un peu du domaine de mon confrère Laurent.

M. d'Herblay ne manque jamais de s'em-

parer des articles élogieux consacrés par les journaux parisiens aux sujets engagés par lui et de les faire reproduire.

Dans le cas où elle aurait échappé à notre impressario, je me permets de lui signaler l'appréciation suivante de Mlle Derasse, que je trouve dans le Gaulois, bien persuadé qu'il se fera un devoir de la faire insérer dans les journaux complaisants :

« On avait beaucoup parlé de Mlle Derasse, qui débutait dans le personnage de Philine. « Mais hélas! cela est de toute impossibilité. Mlle Derasse est le type de ces élèves du Conservatoire qui arrivent devant le jury, le jour du concours, avec un morceau que leur serine depuis deux ans leur professeur, remportent un prix haut la main, et échouent piteusement au premier rôle qui leur est confié. »

Et le Gaulois ajoute que Mlle Derasse chante faux comme à plaisir.

Or, on sait que cette chanteuse est engagée au Grand-Théâtre pour la saison prochaine, en remplacement de Mlle Singère, que les Fantaisies-Parisiennes ont eu celle de s'offrir. — Grand bien leur fasse!

Si réellement Mlle Derasse est aussi mauvaise que le dit le Gaulois, nous voilà bien lotis, et c'est le cas de dire que nos chanteuses légères chassent Derasse.

Messieurs les élus ont commencé leurs tournées triomphales, dans lesquelles les pompiers jouent, comme toujours, le principal rôle.

Ici c'est M. Germain qui se promène dans les communes du département de l'Ain, au grand déplaisir des maires qui ont patronné de leur mieux la candidature officielle de M. Bodin.

Un de nos correspondants nous assure qu'un de ces honorables fonctionnaires, président aux destinées de la commune de D., aurait brisé toute sa vaisselle dans un accès de rage causé par la déconfiture de M. Bodin.

Dans ce cas, il serait du devoir de l'honorable ex-représentant de l'Ain de remplacer les assiettes et les verres d'un partisan aussi zélé.

Là, c'est M. Descours qui recevait, dimanche dernier, les félicitations de la commune de Brignais représentée par quatre petites filles vêtues de blanc qui ont récité un compliment, auquel n'a pas répondu — et pour cause, le député de la quatrième circonscription.

On nous raconte à ce propos que sur les quatre charmantes messagères qui apportaient des fleurs et des félicitations, deux seulement ont été favorisées de l'embrassade de M. Laurent Descours, — et que le lendemain les deux autres recevaient un petit souvenir en orfèvrerie, de cette fête délicate.

Quant aux deux autres, ni baisers, ni cadeaux... Pourquoi cette abstention?

Les parents des deux jeunes délaissées auraient-ils voté pour M. Ernest Picard? — Horreur!

On parle d'un pompier père d'une des fillettes qui de l'histoire en aurait donné sa démission.

Néanmoins Brignais est calme.

M. le marquis de Conegliano, chambellan, a été tellement ballotté par le suffrage universel dans le Doubs, qu'il en est resté sur le carreau, quoique son concurrent fut un homme Ordinaire.

L'échec de ce fonctionnaire impérial me touche peu, car si ces Messieurs portent des clés dans le dos, c'est évidemment qu'ils ont des portes de derrière.

Un nouveau confrère, le Vengeur, faisait la semaine dernière une entrée brillante, portant sur son drapeau les noms de Victor Hugo, Charles Delescluze, Benjamin Gastineau, Jules Lermina, Gustave Flourens et Abel Peyrouton.

Ce parrainage lui a porté malheur, car aussitôt ses imprimeurs, son gérant et le secrétaire de sa rédaction, M. Jules Frantz, rédacteur en chef de l'Avant Garde, étaient entés en police correctionnelle sous l'inculpation d'une demi-douzaine de délits, — parmi lesquels celui d'avoir traité de matières politiques et d'économie sociale, — un délit mortel!

En l'audience de jeudi dernier, le Tribunal, faisant droit aux réquisitions du ministère public, a condamné M. Jules Frantz à vingt jours de prison et cinq cents francs d'amende, le gérant et les imprimeurs à

cent francs d'amende chacun, — et a prononcé la suppression du journal avec exécution provisoire.

Tout en félicitant notre confrère d'avoir été moins maltraité que le *Marionnette*, au point de vue de la prison et de l'amende, nous ne saurions rester insensible à ses infortunes, et nous lui envoyons l'expression sincère de notre sympathie.

HECTOR PÉRIÉ.

Le Rapport de M. Baroche

Le *Journal officiel*, dont on a remarqué l'impassibilité imperturbable pendant tout le cours de la fièvre électorale, — vient de publier le rapport de M. Baroche donnant le compte-rendu de la justice civile et commerciale en France pendant l'année 1867.

Ce document contient une douzaine de colonnes petit texte, — et nous ne voulons pas faire à nos lecteurs la mauvaise plaisanterie de l'analyser. Nous tenons simplement à constater que le Peuple français n'a pas perdu le goût des procès, — puisque dans la seule année 1867, — nos 370 tribunaux avaient à juger : 139,984 affaires. Vous lisez bien : *Cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit*, c'est-à-dire quatre cent trente-neuf par jour, — et trente-six par heure.

Nos Perrin-Dandin peuvent être tranquilles. Pendant cette même année 1867, le nombre des demandes en séparation de corps soumises aux tribunaux s'est élevé à *deux mille huit cent dix-neuf*, et les maris n'étaient demandeurs que dans *deux cent soixante-quinze* seulement.

Qu'on vienne dire après cela que les femmes ne sont pas inconstantes.

D'après le compte-rendu la période la plus dangereuse pour les séparations de corps est celle qui varie entre dix et vingt ans de mariage : il paraît que ça commence à devenir long.

Vous plairait-il d'avoir un échantillon de notre prospérité commerciale ?

Cinq mille cinq cent quatre-vingt-une faillites : une douzaine par jour au moins, — représentant un passif de 220,736,615 fr., produisant un dividende moyen de... 47 pour cent !

On s'explique alors pourquoi les négociants disent toujours : — Le commerce ne va pas.

Il ressort des termes du rapport du Garde-sceaux que le gouvernement paraît attacher beaucoup d'importance à la rapidité de la Justice, car M. Baroche s'applique principalement à démontrer que tant d'affaires civiles ou commerciales ayant été expédiées, cela donne une moyenne de 10, 15 ou 20 pour cent supérieure à celle de l'année dernière, etc.

N'y a-t-il pas là un danger ? et ne faut-il pas prendre garde de sacrifier la qualité à la quantité ?

Personne n'ignore, en effet, qu'aujourd'hui l'avancement des magistrats tenant en grande partie au nombre des jugements qu'ils ont rendus, tous sont très-désireux de présenter à la fin de leur année un bordereau respectable de causes jugées et y apportent une grande ardeur.

Certes, nous sommes les premiers à demander que les procès ne durent pas une dixaine d'années comme au bon temps des procureurs, — mais l'excessive sollicitude du garde-sceaux pour la prompt expédition des affaires, pourrait entraîner des précipitations regrettables de la part des magistrats trop zélés. — Nous connaissons même à ce sujet une petite histoire lyonnaise des plus réjouissantes.

Il faut prendre garde, nous le répétons, de sacrifier la qualité à la quantité.

Jacques BARBIER.

TITILLATIONS



On me certifie que le mot suivant est inédit ; l'est-il, ne l'est-il pas, je l'ignore ; dans tous les cas on ne pourra pas dire qu'il ne vaut pas quatre sous.

L'autre jour, un de nos amis entre dans un bureau de tabac pour prendre un cigare et aperçoit devant le comptoir le plus radical des irréconciliables, ou le plus irréconciliable des radicaux, en train d'humecter, avec sa langue, l'envers d'un timbre-poste de vingt centimes.

— « Comment ! s'écria notre ami, vous, X..., lècher ainsi l'Empereur par derrière ! » — « Si je le lèche, répondit X... d'une voix sombre, c'est pour le *dégommer*. »

On a maintes fois accusé Victorien Sardou, — et non sans motifs du reste, — de se parer des plumes d'auteur ; ceci donne un certain sel à la *coquille* suivante que je relève dans un journal de théâtres : « Victorien Sardou est un *autour* dramatique d'une incontestable habileté, etc. »

Souvenir restreptif.

On se souvient peut-être d'avoir lu, il y a huit jours, dans les journaux, les manifestes de plusieurs groupes d'électeurs de la sixième circonscription en faveur de la candidature Cochon ; dans tous ces manifestes arrivaient, en refrain, ces mots stéréotypés : « M. Cochon est un enfant de Paris et de notre quartier, nommons-le donc. »

« Ils ont raison, s'est écrié, en lisant cela, M. Rouher, ému au point de laisser son accent natal faire acte de radicalisme ; — ils ont raison : — « Où peut-on être mieux qu'au *chein* de sa famille. »

De même qu'un fort rhume engendre souvent une fluxion de poitrine, de même la facétie ci-dessus amène l'insanité ci-dessous :

« Quand les abeilles sont-elles nubiles ?

« C'est quand elles ont l'*essaim* formé. »

Dernière mode.

Il paraît que depuis quelques jours ces Messieurs du *Jockey-Club* portent, sous leurs manchettes, des anneaux d'or.

C'est, sans doute, pour s'ôter toute velléité d'offrir jamais leur bras à une cocotte, que ces gentlemen ont pris cette mesure ; ils savent bien, en effet, que s'ils offraient leur bras ainsi orné à n'importe quelle petite dame, celle-ci s'empresserait de les prendre au mot, et chacun sait qu'une amputation n'est pas chose gaie.

Henri Rochefort qui est, dit-on, un grand amateur de tableaux, passe son temps, en Belgique, à acheter des toiles de maître. — Comptant fort supplanter Jules Favre, il avait fait entre autres acquisitions celle d'un splendide Van Dyck, dont il comptait, une fois nommé, orner son cabinet de député ; M. Delattre, son ami intime, qui était chargé de lui mander par dépêche télégraphique le résultat des élections, lui a ainsi annoncé sa défaite : « *Revendis Dyck*, à revendicateur. »

M. Choque, élu dans le département du Nord contre le regrettable M. Lambrecht, est un officiel pur sang tout comme l'était M. Devinck, le chocolatier, qui lui, Dieu merci, a été enfoncé par M. Thiers ; — aussi peut-on dire :

« Après l'échec de Devinck, bien.

« Mais après le succès de Choque, hola ! »

DÉMOCRITE.

OCCASION UNIQUE

VENTE

PAR SUITE DE LIQUIDATION FORCÉE

A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS

DE

PLUSIEURS OBJETS

Applicables à divers Usages domestiques

Et dont voici la nomenclature avec les noms de leurs propriétaires respectifs.

Une paire de Culottes un peu détériorée, mais pouvant encore servir. S'adresser à M. DARMON.

Une Brosse à cirer, un Plumeau et un Araignoir. S'adresser à M. DE CONEGLIANO, chambellan.

Un Collier officiel. S'adresser à M. BARDET, nom d'un chien !

Une Lanterne. S'adresser à M. Henri ROCHFORT.

Un Balai rotin. S'adresser à M. Ernest RENAN.

Une grande quantité de Tablettes de Chocolat. S'adresser à M. DEVINE.

Plusieurs kilogrammes de vieux papiers d'affiches. S'adresser à M. le comte d'ALTON-SHÉE.

Une Partie de mauvais coton filé. S'adresser à M. POUYER-QUERTIER.

Une Collection de l'Univers. S'adresser à M. COCHIN.

La Photographie de M. Haussmann. S'adresser à M. FRÉMY.

Un solde de Parapluies. S'adresser à M. GLAIS-BIZOIN.

Une Extinction de voix. S'adresser à M. MARIE.

Enfin un nombre considérable de vestes et de petits fours, que l'on trouvera à des conditions exceptionnelles chez tous les candidats décaillés.

THÉÂTRES



Célestins. — Les débuts et les rentrées sont d'habitude presque de l'histoire ancienne : dans les cinq premiers jours de la semaine dernière tout a été balaté ou à peu près. M. d'Herblay n'avait probablement pas les moyens d'entretenir longtemps la bonne clique de T. lède — constatée à l'unanimité par tous les journaux, — claqué qui lui a servi à faire passer toute sa troupe.

Pourtant, M. d'Herblay termine sa circulaire en priant le public de « daigner agréer l'assurance de son profond respect. » Eh bien ! le meilleur moyen d'assurer le public de son profond respect, c'est d'attendre ses décisions, c'est de n'influencer ses choix en aucune façon, de le laisser seul juge de la valeur des sujets présentés, et de ne pas encombrer une salle de battoirs dévoués, tellement dévoués qu'en sortant beaucoup desdits battoirs avaient tant travaillé qu'ils se déclaraient éreintés (sic).

La soirée la plus pénible pour ces instruments a été celle dans laquelle est rentrée Mme Dalloca. La direction s'était promise de faire rentrer Mme Dalloca, et elle a été admise. Non que cette actrice ait mal joué, un artiste, fût-il archi-mauvais, a toujours un ou deux bons rôles pour rentrer, et Mme Dalloca s'est bien tirée du sien dans *Bataille des Dames*, comme l'an passé dans les *Pattes de mouche*, dans la même circonstance ; mais comment remplit-elle son emploi dans le courant de la saison ? Quelle est la création qui ait pu lui être comptée dans la dernière campagne ?

Incontestablement, réduite au seul vrai public, la salle des Célestins refusait Mme Dalloca ; tandis que grâce au ban et arrière-ban des romans officiels et officieux, les braves l'ont emporté sur les sifflets. Par romans officieux, j'entends les amis particuliers de la direction, les artistes, leurs familles qui émailent les fauteuils et les premières, et il n'en manquait pas. Mme Dalloca, du reste, était tellement certaine du résultat final que les très-nombreuses protestations dont elle était l'objet en scène, — protestations répondant aux intempérances de la claqué, — ne l'influençaient nullement, et ne lui causaient aucune de ces émotions dont les artistes ont peine à se défendre en pareil cas.

Ceci dit, si les événements me donnent tort et si ce grand premier rôle de comédie, grande coquette, répond aux exigences du répertoire, et justifie son acceptation, je n'éprouverai aucun embarras à reconnaître le talent qu'elle doit apporter dans l'exercice de ses fonctions.

Je n'hésite pas non plus à avouer que la composition de la troupe des Célestins est généralement bonne. Avec le concours de MM. Bondonio, Monbazou, — malgré son entraînement souvent faux et irrégulier, Harville, Laty malgré bien des défauts, Lebrun, Belliard, Lecomte, Luco, Mmes d'Herblay, Abit souvent exagérée, Smith et Michou, — le drame, la comédie, le vaudeville ont des interprètes d'une valeur incontestable, d'un mérite éprouvé.

M. Homerville qui est en progrès et M. Cazaubon, Mmes Ballauri et Maurel, peuvent rendre des services dans leurs emplois secondaires, à la condition qu'ils n'en sortent pas.

Ne méconnaissons pas non plus la capacité de M. Martin, de Mmes Clarisse et Maës, que des sifflets bien sentis de temps en temps rappelleront à leurs devoirs et relèveront du péché de paresse comme on dit.

Quant à Mmes Dalloca et Jeanne, ainsi qu'à M. Chevalier, ils sont insuffisants, et eussent dû être écartés : il est fâcheux qu'ils ne le soient point.

Voilà pour les anciens pensionnaires de notre subventionné directeur.

Nous avons vu à l'œuvre les nouveaux. Mlle Ricquier, qui a eu raison de débiter dans cinq ou six ouvrages, au lieu de se montrer dans les trois seuls réglementaires, a conquis les suffrages du public, et a été reçue sans la moindre opposition. Elle a joué dans la *Joie fait peur*, *Bataille de Dames* et la *Nivise de St-Flour* de façon à faire revenir sur l'impression légèrement défavorable produite d'abord ; cependant, si l'on doit accorder à Mlle Ricquier une certaine grâce naïve, du sentiment, de l'intelligence, une bonne tenue, son talent est loin d'être tout-à-fait formé, il lui manquera, je crois, un peu de vivacité dans les allures, un peu de chaleur et un jeu moins monotone.

Je pense que si elle brille dans l'ancien répertoire, elle échouera peut-être dans les rôles corsés d'ingénues, — les ingénues de Sardou, par exemple, celles des *Bons Villageois* ou de *Séraphine*. En un mot, Mlle Ricquier est agréable, gentille, mais attendons-la dans une création nouvelle.

M. Fraizier, de par l'excessive mansuétude des Lyonnais, a été admis comme successeur de M. Train. Il sera difficile à ce jeune premier de faire oublier son devancier, car pour le moment M. Fraizier me semble un bon premier amoureux, — emploi de M. Chevalier, — rien de plus. Avec beaucoup, beaucoup de progrès, il arrivera peut-être à mettre plus de chaleur dans son jeu, et à posséder mieux le sentiment des nuances, qualités qui lui font défaut actuellement.

De Mlle Cottin, peu de choses à dire ; cette amoureuse étant aussi complètement insignifiante que celles qui l'ont précédée.

Maintenant M. d'Herblay peut-il nous dire pourquoi il ne fait pas débiter M. Jules Cazaubon, fort second amoureux, des premiers, et Mlle Rose Mayery jeune (?) coquette ? Ces deux artistes occupant souvent des rôles relativement importants, n'ont aucune raison d'être exemptés de la formalité des débuts.

Variétés. — M. Brasseur, premier comique du Palais-Royal, dont, entre parenthèse, le talent est bien surfait, a donné deux représentations aux Variétés la semaine dernière. A la première, salle comble, spectateurs refusés à la porte ; à la seconde, 150 personnes au plus, à peine de quoi couvrir les frais. Aussi M. Brasseur, qui devait nous consacrer trois soirées, a jugé prudent de s'en tenir là.

M. Brasseur n'a eu que ce qu'il méritait. Il a usé de ce procédé charlatanesque consistant à annoncer pompeusement UNE SEULE représentation, quand il avait l'intention bien arrêtée de jouer trois fois, et les Lyonnais, confiants dans la sincérité de son affiche, l'ont pris au mot, malgré les annonces du lendemain, auxquelles on n'a pas pris garde, persuadé qu'on était du départ de M. Brasseur. C'est bien fait.

Si M. Brasseur avait simplement affiché qu'il donnerait trois représentations, les amateurs n'ayant pu se placer le premier jour ou ceux dont le temps était pris, y fussent allés le lendemain et le surlendemain, et M. Brasseur eût bravement encaissé trois belles recettes à la place du tour qu'il a obtenu.

Encore une fois, c'est bien fait.

G. LAURENT.

COURSES DE LYON

AU GRAND-CAMP

Dimanche et lundi 13 et 14 Juin

Voici la liste des Prix qui seront courus :

PREMIER JOUR. — DIMANCHE 13 JUIN

Prix de circonscription	2000 fr.
Prix du Jockey-Club de Lyon	2500
Grand Prix de la Ville de Lyon	20000
Prix de la Saône	2000
Prix des Haras	3000

DEUXIÈME JOUR. — LUNDI 14 JUIN

Prix du Chemin de fer	2500 fr.
Prix de l'Empereur	4000
Prix de la Société d'Encouragement	5000
Prix de Bellecour	500
Prix du Rhône	6000
Prix de consolation	4000

Pour tous les articles non signés,

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 3.

Fabrique de Sommiers élastiques
EN TOUS GENRES
RAYNARD ET C^{ie}
69, Cours Lafayette, LYON
Sommiers élastiques recouverts d'un tissu damassé et garnis
à 28 et 35 francs, garantis pendant 10 ans sans frais.
RÉPARATIONS DE SOMMIERS
à prix modérés. (34-13)

TRAPPISTINE

LIQUEUR DE TABLE

apéritive et digestive
préparée au

Couvent de la Grâce-Dieu

près de Besançon (Doubs)

PAR LES

RR, PP. Trappistes eux-mêmes

L'exquise finesse de son arôme et ses qualités
hygiéniques, éminemment salutaires, en font au-
jourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons.
En consommation dans les grands Cafés

DÉPOT GÉNÉRAL**CARLOZ VUILLEMIN**

15, rue Lanterne, Lyon

(22-32)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une
Ressemblance garantie
tous les perfectionnements artistiques dont la pho-
tographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE

PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1

LYON

(26-0)

EAU DE FLEURS D'ORANGER
de qualité supérieure**JOANNY ÉMERY**Parfumeur - distillateur à Vallauris
près GrasseExiger la marque de fabrique et le
modèle ci-contre.

Dépôt chez les principaux négociants. 41-13

SOMMIERS-MODÈLES PERFECTIONNÉSBrevetés s. g. d. g.
Elasticité et construction démontables, légères et nouvelles, répondant
à toutes les exigences. — Prix : 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demandes

LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

M. COCHARD, changeur, 6, rue Impériale, offre de
vendre des Obligations de la

VILLE DE PARIS (1865)
et du**CANAL DE SUEZ (1868)**

pour le tirage du 15 juin dont les principaux lots sont de
150,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 2,000 f., etc.
Cinq jours après le tirage, les preneurs auront la faculté de résilier,
en abandonnant la somme de 12 fr. par obligation, sans autres
frais (40-2)

**ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS**

Nous recommandons cet élixir principalement aux personnes dont
la digestion est difficile. Moyennant quelques gouttes dans un verre
d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus
saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se
servir. Cet alcoolat devrait donc trouver sa place dans toutes les familles;
il est surtout **PENDANT LES CHALEURS**
où les diarrhées sont fréquentes, à raison même des excès de boisson
et de l'usage des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections
cholériques. — En flacons cachetés de 2 fr. et 4 fr., avec l'instruction
portant le cachet de l'inventeur, H. de RICQLÈS, cours d'Herbouville,
9, à Lyon. — Dépôt dans toutes les principales pharmacies de la
France et de l'étranger. (31-12)

Changement de Domicile

A la St-Jean prochaine la Pharmacie et le
Cabinet du docteur HENRI GERVAIS, actuel-
lement rue Vendôme, 153, et place St-Po-
thin, 15, seront transférés

Rue de Vendôme, 110 et 112

ANGLE DE LA RUE CUVIER

Cabinet de onze heures à une heure

(30-3)

BEAUTÉ

des Mains, du Visage. —

Guérison des Gerçures,

Pellicules, etc. par l'emploi

de la **CRÈME SIMON**

Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons.

(24-0)

CASINO DU PARC DES ROSIERS

DANS UN BOIS CHARMANT

Source des Eaux minérales, alcalines et ferru-
gineuses de Miribel (Ain)

A 10 kilomètres de Lyon

Trajet en 17 minutes par le chemin de fer de Lyon à Genève.
— Prix du billet aller et retour : de la gare des Brotteaux, 1 fr.
de la station de St-Clair, 75 centimes.

DINERS CONFORTABLES DEPUIS 2 FRANCS

(23-12)

10 Purgations pour 1 franc

Plus de Constipations !!! Plus de Migraines !!!

THÉ DE SAINT-GERMAIN

Modifié par RAVET Pharmacien

Se trouve dans toutes les Pharmacies

(21-10)

A VENDRE
PIANO DROIT

Boite en palissandre richement ornée
S'adresser au concierge, rue Monsieur, 33, dans l'impos-

AVIS AUX LYONNAIS

qui vont à Paris

THIERRY, photographeRue de la
Chaussée-d'ArSe charge de faire leur **Billette****MALADIES**

Dartres, Scrofules, Abcès, Taches à la Peau,
Ulcères, Douleurs, Débilité générale, Mau-
de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par

ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE

PERFECTIONNÉ

Régénérateur du Sang et des Humeurs

Expéditions par correspondance

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon

allée de traverse rue de l'Arbre-Sec

Place des Célestins, 1

GRAND CAFÉ-RESTAURANT ISCH

L. TIGNAT successeur

DÉJEUNERS

Un carafon vin — pain — un plat — dessert.

DINERS, de 6 à 8 heures du soir

Potage — quatre plats — dessert (vin compris).

Sert à la Carte

SALONS PARTICULIERS

AUX FACTEURS RÉUNIS

PASSAGE DES TERRAUX

IMPRESSION ET DISTRIBUTION**D'IMPRIMES DE TOUTE NATURE**

Lettres de décès, 1000 à l'heure, une fois la composition faite

LETTRES DE MARIAGE

Circulars et avis de commerce

TÊTES DE LETTRE, CARTES DE VISITE, FACTURES, ÉTIQUETTES

MAGASINS

DE

CHAPELLERIE

LES PLUS VASTES DE FRANCE

Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice, 80
et la rue Centrale, 43. LYON

Maison **RIVIER** sœurs

Assortiment immense et spécialité de Chapeaux de paille en tous genres. Choix
vraiment extraordinaire de Chapeaux palmier et Panamas dans des conditions sur-
prenantes. Chapeaux de paille depuis l'article 0,90 jusqu'au véritable Panama
des îles.

100 MILLE CHAPEAUX LARGE BORD à 0,20 c.

(32-8)

AUX MÉDAILLES**J.-C. SIMIAN**

MAGASINS DE CHAUSSURES LES PLUS VASTES DE FRANCE

74, rue de l'Impératrice, 76

angle de la rue Thomassin, Lyon

CHAUSSURES COUSUES ET VISSÉES

Réunissant l'imperméabilité à la souplesse et à la solidité

Les commandes d'articles courants sont livrées en 12 heures

Grand assortiment de Chaussures pour hommes, dames et enfants.